

Grenoble Trois écoles vont retrouver de l'énergie en 2019

Dans le cadre de son engagement dans le plan air-énergie-climat de l'agglomération, la Ville de Grenoble lance un programme de rénovation énergétique globale sur trois groupes scolaires : les écoles Paul-Painlevé et Ampère, construites entre 1962 et 1964, et l'école Elisée-Chatin, qui date de 1954. D'après un diagnostic énergétique, ces établissements présentent en effet les moins bons résultats du patrimoine scolaire de Grenoble.

Pour entreprendre ces opérations, la Ville a confié la maîtrise d'ouvrage à la SPL Oser, spécialisée en rénovation énergétique : des baux emphytéotiques administratifs ont ainsi été signés en octobre 2017. Dans le cadre d'un contrat de performance, la SPL s'engage auprès de la collectivité à diminuer de 46 % les dépenses énergétiques sur l'intégralité des bâtiments. Deux des écoles produiront également de l'énergie renouvelable grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques. «La rénovation thermique est aussi une opportunité de pérenniser le bâti, de lui donner une image plus contemporaine, et d'offrir une seconde vie à ces sites», explique Laurent Bogiraud, chargé d'opérations à la SPL Oser.

Particularités et programme commun. Les travaux prendront en compte les particularités de chaque école. Un programme commun a néanmoins été établi. Concernant l'enveloppe thermique, il s'agit de procéder à l'isolation des façades et des toitures traditionnelles non isolées, au remplacement des fenêtres par des menuiseries en bois et aluminium, ainsi qu'au changement des portes. Des solutions bioclimatiques seront également mises en œuvre (dosage de la pénétration de lumière pour un niveau thermique optimal, notamment) afin d'améliorer le confort intérieur. Enfin, ces opérations seront l'occasion de mettre en accessibilité les bâtiments et d'améliorer la sécurité incendie.

Le coût global du projet est estimé à 6,5 M€ HT. Au premier semestre 2017, la SPL Oser a retenu un groupement de maîtrise d'œuvre composé de l'entreprise générale Campenon Bernard Dauphiné Ardèche, de l'agence d'architecture Supermixx, du bureau d'études Adret, de Personnaz pour les menuiseries et de Vinci Facilities pour la maintenance. Les études opérationnelles sont en cours. Le début des travaux est prévu en juin 2018, avec une livraison à la rentrée 2019. ● Julie Fontana



L'école Ampère est l'un des trois établissements concernés par ce programme. Début des travaux prévu en juin 2018.

Lyon Le marché du CIRC attribué

La métropole de Lyon a attribué au groupement conduit par Demathieu Bard, avec Art & Build, Unanime, WSP et Inddigo, le marché de conception-réalisation du nouveau siège du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Sa relocalisation dans le biodistrict de Gerland permettra d'accueillir les 500 salariés et chercheurs internationaux dès 2021. Le coût du projet, toutes dépenses confondues, s'élève à 51,6 M€.

Région 50 M€ pour les passages à niveau

Le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes propose une enveloppe de 50 M€ d'investissement sur cinq ans pour sécuriser les passages à niveau dangereux et demande à l'Etat de soutenir du même montant cet effort. Cela permettrait de sécuriser une cinquantaine de passages à niveau jugés «sensibles» ou «dangereux» sur la centaine répertoriée.

Haute-Savoie 2350 logements sociaux agréés

Grâce à la demande de redéploiement des crédits régionaux faite auprès du préfet de région, le département de Haute-Savoie devrait récupérer une enveloppe suffisante pour financer la majeure partie des opérations de logement social faisant l'objet d'une demande d'agrément auprès des services de l'Etat. Ainsi, près de 2350 logements ont été agréés en 2017.

Haute-Savoie Roulez propre !

Le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes accordera une prime «véhicules propres» aux TPE-PME, entrepreneurs indépendants et professions libérales, entre autres, de la vallée de l'Arve qui feront l'acquisition d'un véhicule non polluant. Elle variera en fonction du gabarit (PTAC inférieur à 2,5 t ou compris entre 2,5 t et 3,5 t) et du type de véhicule acheté (GNV, électrique ou hydrogène).

Allier Lutte contre l'habitat indigne

Le conseil départemental de l'Allier et l'Etat ont annoncé la création d'un pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI). Un des objectifs sera de contribuer à la rénovation des logements repérés afin de maintenir les occupants dans les lieux. Environ 7 000 logements de ce type sont répertoriés dans ce département.

Mouvements

Patrick Richiero
Président de la FBTP Savoie
Entrepreneur à Ugine, il vient d'être élu à la tête de la fédération BTP Savoie, nouvellement constituée. Son siège social est basé à La Motte-Servolex.

Martial Saddier
Président du comité de bassin Rhône-Méditerranée
Député (LR) de Haute-Savoie, conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes, président de la commission locale de l'eau du bassin de l'Arve, il succède à Michel Dantin, député européen, maire de Chambéry.